



Bois de sciage et dérivés

Sainte-Luce, le 14 juin 2018

Le secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Objet : Dossier R-4041-2018  
Demande relative au programme GDP Affaires**

Madame le Secrétaire,

Lulumco inc. est une entreprise de transformation de bois résineux fondée en 1892 et d'une première importance dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Situé à Sainte-Luce, le complexe actuel comprend une usine de sciage ainsi qu'une usine de rabotage. De plus, nous y retrouvons quatre (4) séchoirs à bois et d'autres installations afin de développer et de manufacturer une gamme de produits en bois de valeur ajoutée.

Nos installations ont un impact considérable en termes d'emploi et de retombées économiques pour toute la région immédiate de Rimouski mais également celle de Mont-Joli et de la Vallée de la Matapédia.

Nous désirons porter à votre attention l'utilisation dans notre entreprise du programme de Gestion de la demande de puissance (GDP) offert par Hydro-Québec et cela depuis deux années. Ce programme vise à nous inciter à réduire la demande de puissance dans nos bâtiments (usines) pendant les périodes de pointe hivernale d'Hydro-Québec. En contrepartie, Hydro-Québec nous verse un appui financier proportionnel à la réduction de puissance effectuée pendant ces périodes.

Nous souhaitons informer la Régie de l'énergie que l'utilisation de ce programme dans notre entreprise représente un avantage financier convenable et suffisant pour couvrir les coûts directs reliés à son application. Les retombées économiques de l'appui financier couvrent adéquatement certaines contraintes et inconvénients auxquels nous devons faire face pour bien gérer le programme.

**GREFFE**

**21 JUIN 2018**

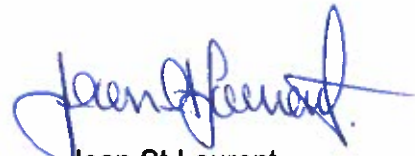
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTRÉAL**

Nous portons à votre attention que l'usage des forces motrices électriques nécessaire à la transformation de nos produits représente un coût mensuel important pour notre entreprise. Il y a une économie réelle dans le bon usage du programme GDP. Les sommes d'argent ainsi récupérées permettent les réinvestissements financiers dans l'amélioration de nos procédés de production ce qui nous permet de faire face à la concurrence sans cesse en mouvement dans notre réalité économique.

Sachant que le programme GDP est actuellement en consultation sur la rentabilité et la nature juridique à la Régie de l'énergie, nous vous demandons par la présente, d'appuyer la position exprimée par Hydro-Québec de supporter le programme GDP Affaires tel que déposé afin de répondre aux questionnements de la régie et ainsi permettre l'autorisation de la demande d'Hydro-Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame le Secrétaire, l'expression de mes sentiments distingués.

JSL/nd



Jean St-Laurent  
Président

*[Faint red stamp or watermark, illegible]*